

Oui, la grève reste un droit !

La grève reste légale en France, bien que soumise à des contraintes fortes telles que l'obligation pour certains grévistes de se déclarer 48 h à l'avance. Pourtant :

- les cheminot-es en grève entendaient en boucle que leur action, contre l'éclatement de leur entreprise tournée vers la privatisation, empêchait de passer le bac, était inutile et devait cesser immédiatement,
- les pilotes de ligne entendent de la même façon que la terre entière, les clients, les collègues... les désapprouvent, qu'il doivent cesser la grève qui pénalise les usagers.

La grève ne serait-elle « normale », admise que lorsqu'elle ne gêne personne ? Si elle bloque la majorité des circulations, c'est que les personnels concernés ont décidé de cesser le travail, ce qui reste leur seul moyen de pression dans une société où gouvernement et patronat décident et appliquent sans écouter les salarié-es.

L'union syndicale Solidaires et le syndicat ALTER rappellent que les comptes publiés du Groupe Air France, mois après mois, trimestre après trimestre, ne cessent de démontrer que la situation financière s'est redressée, contrairement au catastrophisme que cherche à instiller dans les esprits la direction.

Celle-ci persiste à faire payer aux salarié-es la course à la rentabilité maximum que se livrent les compagnies aériennes pour gagner des parts de marché. Pour les pilotes, le syndicat ALTER dénonce:

- la réduction de l'emploi à un niveau sans précédent,
- la diminution drastique de la flotte Moyen Courrier exploitée par une flotte aux couleurs d'Air France,
- le dépeçage jusqu'à sa disparition du cargo alors qu'Air France en était le leader mondial,
- l'externalisation dogmatique des lignes Moyen Courrier,
- une volonté constante de dévaloriser les salarié-es.

La direction veut également instaurer une double échelle de salaires et de conditions de travail. Une précédente tentative patronale en ce sens fut mise en échec en 1998.

L'union syndicale Solidaires, après avoir soutenu les cheminots et l'action du syndicat SUD-Rail, soutient aujourd'hui le mouvement des pilotes en ligne et appuie les actions du syndicat ALTER.

Paris, 16 septembre 2014

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

